



## **Commission paritaire de la fourrure et de la peau en poil**

### **1480300 Fabrication industrielle et de la fabrication artisanale de fourrure**

#### **Durée du travail**

Date de signature	CCT N° d'enreg.		Date de fin
19.01.1999	50.422	La durée de travail dans la fabrication de fourrure	-
22.11.2002	65.519	La diminution de la durée du temps de travail	-



Durée du travail:

Durée du travail hebdomadaire: 38 h.

10 Jours fériés légaux (art.1 AR 18/04/1974):

Jour de l'an (1/1),  
Lundi de Pâques,  
Fête du Travail (1/5),  
Ascension,  
Lundi de Pentecôte,  
Fête nationale (21/7),  
Assomption (15/8),  
Toussaint (1/11),  
Armistice (11/11),  
Noël (25/12).

20 Jours de vacances légales:

Le nombre de jours de vacances légales auxquels le travailleur a droit est calculé annuellement en fonction de la somme des jours de travail effectivement prestés et des jours de travail assimilés pendant l'exercice de vacances.